

LE C.S.E : UNE OBLIGATION À PARTIR DE 11 SALARIÉS



PROGRAMME

LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

- Identifier les institutions représentatives du personnel à élire
- L'établissement distinct et l'U.E.S. (Unité économique et sociale)

ORGANISER LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

- Négocier le protocole préélectoral
- Établir les listes électorales
- Gérer les candidatures
- Déterminer les moyens matériels affectés au vote
- Organiser le dépouillement
- Attribuer les sièges
- Proclamer les résultats

LE FONCTIONNEMENT ET LE ROLE DU C.S.E.

- Les réunions
- La durée des mandats
- La protection spécifique du contrat de travail des élus



OBJECTIFS

Assurer une formation générale afin de maîtriser la mise en place du CSE et son fonctionnement.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Atelier de formation associant théorie et pratique
- Remise d'un support pédagogique écrit reprenant les thèmes abordés dans la demi-journée
- Grille d'évaluation de la formation



Pour en savoir plus sur l'accessibilité à nos formations, [cliquez ici](#)



PUBLIC CONCERNÉ

Aucun prérequis demandé

- Directeur(rice)/Responsable des ressources humaines
- Responsable administratif(ive)
- Assistant(e) de direction / Assistant(e) administratif(ive)
- Responsable / Chef d'équipe
- Chef d'entreprise
- Chargé(e) des relations sociales
- Juriste
- Expert-comptable
- Gestionnaire de paie / RH



TARIF

(frais de petit déjeuner offerts)

Tarif demie-journée : 1.500 euros HT

Tarif journée : 3.000 euros HT



Accéder au [formulaire d'inscription](#)